



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP.
hceres-02037044

HAL Id: hceres-02037044

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037044v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université de Cergy-Pontoise

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008070

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise, Boulevard du Port.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Histoire* de l'Université de Cergy-Pontoise est proposée en formation initiale et continue. Elle a pour objectif l'acquisition de compétences et connaissances sur les quatre périodes de la discipline (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), en trois ans. La première année (L1) est générale et en partie commune avec la mention de *Géographie*. La deuxième année (L2) permet une consolidation des acquis et la dernière année (L3) offre une spécialisation dans l'un des trois parcours proposés : *Histoire*, *Histoire-Géographie* et *Journalisme*. Cette formation d'histoire est unique au sein de l'offre de formation de l'Université. Ses débouchés sont tournés vers l'enseignement (parcours *Histoire-Géographie*), vers la recherche et le monde professionnel (parcours *Histoire*, parcours *Journalisme*). Elle permet majoritairement une poursuite d'études en master.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence *Histoire* de l'Université de Cergy-Pontoise propose une progressivité de l'offre de formation, avec des mutualisations avec la mention *Géographie*. Les connaissances et compétences disciplinaires, additionnelles et transversales sont enseignées tout le long du cursus. Cependant, la description du contenu des enseignements est vague, sans volumes horaires et sans intitulés des éléments constitutifs. Les enseignements comprennent des cours magistraux et des travaux dirigés, délivrés sans travaux pratiques. Un enseignement de

méthodologie du travail universitaire est présent au cours des trois années, tout comme les langues vivantes (anglais obligatoire, autre langue vivante optionnelle) et l'informatique (certification C2i). La formation est soucieuse de l'acquisition de compétences préprofessionnelles (un stage obligatoire en troisième année (L3)) en lien avec des domaines d'activités variées (recherche, enseignement, journalisme, patrimoine, archéologie, etc.). Des travaux de groupe, des enquêtes de terrain, un module « projet de l'étudiant en licence » (PEL) et un module « portefeuille de compétences » (PEC) sont proposés. Les modalités pédagogiques sont renseignées à l'échelle des unités d'enseignement (UE) sans connaître les intitulés des enseignements, les volumes horaires (cours magistraux et travaux dirigés) ni les crédits européens ECTS associés. Les modalités de contrôle des connaissances sont variées (contrôles continus et contrôles terminaux).

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont mentionnés mais sans indicateurs des flux étudiants concernés, ni d'analyse commentée permettant de mesurer leur efficacité. Des enseignements de mise à niveau en première année (L1), des réunions d'information, un tutorat hebdomadaire avec des étudiants encadrant issus des masters, des passerelles, notamment vers la licence professionnelle *Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti* conseillée en L3, une possibilité de formation continue constituent les principaux dispositifs, mais les résultats chiffrés de ces actions ne sont pas indiqués ni analysés. Les flux varient selon les niveaux : 126 à 163 étudiants en L1, 67 à 87 en L2 et 51 à 84 en L3). Quelques étudiants de fin de deuxième année (L2) accèdent à la licence professionnelle *Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti*. Les taux de réussite en L1 se situent entre 40 et 50 %. En L2, ils sont supérieurs à 90 %. Environ 80 % des étudiants en L3 sont diplômés à l'issue de la formation.

L'aide à l'élaboration du projet professionnel passe par un dispositif de professeurs référents et une unité d'enseignement de préprofessionnalisation présente à chaque semestre. L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont manifestement bonnes pour les étudiants diplômés. Environ 60 % des diplômés poursuivent en master *Enseignement*, en master *Projet européen*, en master *Développement culturel et valorisation du patrimoine* (DCVP) ou en master *Journalisme*. En revanche, le devenir des étudiants non diplômés et des étudiants diplômés ne poursuivant pas en master n'est pas renseigné dans le dossier.

Le pilotage de la mention est également mal renseigné dans le dossier. Une équipe de direction existe, composée du directeur de département Géographie-Histoire, des deux responsables des filières *Histoire* et *Géographie* d'un coordinateur langues vivantes et assistée d'un secrétariat dédié. Toutefois, l'existence ou la composition des conseils de département et de perfectionnement, la périodicité de leurs réunions, leurs missions sont inconnues. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professeurs agrégés, auxquels s'ajoutent quelques intervenants professionnels. L'effectif de l'équipe pédagogique n'est toutefois pas précisé. Un dispositif d'évaluation des enseignements en ligne existe à l'échelle de l'UFR, mais les résultats ne sont pas traités, ni valorisés par des indicateurs et une analyse commentée. Une des recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation (manque de diversification des débouchés) a été prise en compte et se traduit par l'ouverture d'un nouveau parcours *Journalisme* en L3, d'un enseignement de préprofessionnalisation avec un stage de terrain obligatoire, des études de cas et des enseignements techniques en archéologie.

Pour conclure, le dossier présenté pour la mention de licence *Histoire* est très succinct et n'a pas permis une évaluation correcte de l'ensemble des critères. Ce travail de rédaction, à la charge de l'équipe de pilotage, se devrait d'être très largement amélioré. Il est regrettable que la fiche RNCP soit plus riche d'informations que la déclaration. En outre, l'autoévaluation devrait également être présentée, ce qui nécessairement jouerait un rôle d'amélioration de la présentation du dossier.

- Point fort :
 - Formation progressive avec une diversification en L3 pour une intégration en licence professionnelle et en master.
- Points faibles :
 - Dossier très incomplet avec des tableaux non remplis, ni d'analyse des données.
 - Pilotage de la mention insuffisamment structuré (pas de conseil de perfectionnement).
 - Méconnaissance de l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite.
 - Connaissance insuffisante du devenir des diplômés ne poursuivant pas en master et des non diplômés.
 - Autoévaluation non réalisée.
- Recommandations pour l'établissement :

Avec un dossier très incomplet et l'absence d'autoévaluation, et malgré un projet pédagogique qui paraît cohérent (bien qu'insuffisamment renseigné), il conviendrait que l'établissement joue mieux son rôle d'encadrement afin d'inciter l'équipe de formation à prendre en charge la rédaction du dossier de façon plus investie.

La mise en place de structures de pilotage efficaces, capables de prendre en charge la recherche puis l'analyse critique des indicateurs, graphiques et organigrammes permettrait de mieux connaître l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'évolution des flux, le fonctionnement de l'équipe pédagogique, etc. Les modalités de contrôle des connaissances ainsi que la présentation de l'équipe pédagogique mériteraient un tableau synthétique et complet. Afin de connaître l'efficacité des dispositifs affichés et surtout de l'efficacité pédagogique de la mention, il serait plus que souhaitable de renforcer davantage le rôle fondamental du pilotage de la mention et de proposer des indicateurs et une analyse statistique et spatiale de la population étudiante en collaboration avec l'observatoire de la vie étudiante.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.